

La Ville de Durbuy engage :

Un ouvrier voiries (H/F/X/)
Temps plein- CDI

Descriptions de la fonction.

Au sein du service Travaux et spécifiquement du service voiries, sous la responsabilité de vos chefs de service, vous participerez aux tâches inhérentes à la préparation, entretien et installation des signalisations. Vous êtes responsables de l'interprétation correctes des plans de signalisation et placement des panneaux de signalisation. Vous veillez à la propreté, au nettoyage et à l'entretien général des voiries et des dispositifs de signalisation tout en respectant les normes de sécurité. Vous devez faire preuve de dynamisme et de conscience professionnelle en acceptant et respectant les règles institutionnelles.

Tâches:

Installation de la signalisation

- Préparation et assemblage des panneaux de signalisations ;
- Pose de panneaux, balises, barrières et autres éléments ;
- Réalisation de marquages au sol;

Entretien des dispositifs de signalisation

- Vérification de l'état de la signalisation en place ;
- Remplacement de la signalisation endommagée ;
- Nettoyage des marquages, panneaux et barrières ;
- Vérification de la conformité de la signalisation aux normes en vigueurs ;

Gestion d'évènements et travail sur le terrain

- Préparation des évènements et manifestions (St-Martin, Carnaval, etc)
- Rangement et nettoyage des allées après travaux, après les manifestations et évènements ;
- Gestion des bien récupérés par la Ville dans le cadre des expulsions en coordination avec le Service administratif (déplacements, chargement et déchargement, entreposage etc).

Sécurité

- Protéger et mettre en place le chantier (installation de la signalisation temporaire avant le début des travaux et enlèvement après les travaux);
- Sécuriser et mettre en place la signalisation lors des manifestations et évènements;
- Appliquer les mesures de sécurité et d'hygiène (mains, corps et vêtements de travail) ;
- Respecter les normes de sécurité envers vous-même et vos collègues et passants ;
- S'adapter aux conditions climatiques (chaleur, vent, verglas, pluie, humidité, etc.)
- Coordination avec les autres membres de l'équipe et les conducteurs de machines ;

Conduite de véhicule

Conduite de véhicule de chantier pour le transport des dispositifs de signalisation, des barrières et autres éléments;

<u>Information et collaboration</u>

- Signaler un problème à la hiérarchie ;
- Collaborer avec l'équipe et les autres services ;
- S'informer des dernières techniques, des nouveaux dispositifs, des normes en vigueurs ;
- Informer les personnes concernées de l'état d'avancement des travaux, la durée des manifestions et évènements;

Profil recherché

Connaissances techniques:

- Capacité à maitriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions ;
- Disposer des connaissances relatives aux outils et matériel mis à sa disposition et en assurer la propreté et le bon fonctionnement ;
- Assurer l'entretien et la maintenance courante de l'outillage et du matériel;
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité ;

Compétences comportementales génériques :

- Veille à la qualité de son travail (degré d'achèvement, précision, rigueur...);
- Fait preuve d'<u>efficacité</u> dans la réalisation de son travail (atteinte des objectifs et respect des délais donnés);
- Fait preuve de politesse et de respect à l'égard de ses collègues et des citoyens (civilité) ;
- Fait preuve de <u>déontologie</u>, de réserve la plus absolue quant aux informations auxquelles il a accès, de loyauté et respecte les règlementations ;
- Prends des <u>initiatives</u> pour réaliser les tâches demandées (dans les limites de sa fonction

et des responsabilités qui lui sont confiées);

- S'investit dans sa fonction en veillant à maintenir un niveau de performance;
- Écoute, consulte ses collègues et <u>communique</u> de manière proactive;
- Collabore avec ses collègues et contribue au maintien d'un climat de travail agréable ;
- Respecte rigoureusement les consignes ;

Particulièrement en matière de prévention/sécurité au travail :

- Respecter les principes généraux de prévention sécurité :
 - 1. Utiliser correctement les machines, appareils, outils, substances dangereuses, équipements de transport et autres moyens.
 - 2. Utiliser correctement les EPI (Equipement de protection individuel) mis à disposition et après utilisation, les ranger à leur place.
 - 3. Ne pas mettre hors service, changer ou déplacer arbitrairement les dispositifs de sécurité des machines, appareils, outils, installations... ET utiliser ce dispositif de sécurité correctement.
 - 4. Signaler immédiatement à l'employeur et au SIPPT :
 - Toute situation de travail qui présente un danger grave et immédiat pour la sécurité et la santé.
 - Toute défectuosité constatée dans les systèmes de protection.
 - 5. Coopérer avec l'employeur et le SIPPT aussi longtemps que nécessaire pour permettre :
 - L'accomplissement des tâches/exigences imposées en vue du Bien-être au travail
 - à l'employeur d'assurer que le milieu et les conditions de travail sont sûrs et sans risque pour la sécurité et la santé à l'intérieur de leur champ d'activité.
 - 6. Participer positivement à la politique de prévention contre la violence ou le harcèlement moral ou sexuel au travail, s'abstenir de tout acte de violence ou de harcèlement moral ou sexuel et s'abstenir également de tout usage abusif de la procédure de la plainte.

Compétences comportementales spécifiques :

- Participer aux formations nécessaires à l'exercice de sa fonction ou nécessitées par l'évolution de la fonction;
- Avoir des capacités d'analyse d'une situation précise afin d'évaluer les différentes implications d'un projet;
- S'exprimer avec clarté et efficacité;
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou

imprévu;

- Se conformer aux obligations légales ;
- Avoir des capacités d'analyse, de réflexion, de concentration ;
- Faire preuve de résistance au stress ;
- Faire preuve d'autonomie dans son travail;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Lire, comprend et applique les consignes de sécurité ;
- Disposer du permis B et d'une voiture ;

Conditions d'engagement.

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Lorsque la langue de délivrance des titres requis n'est pas la langue française, avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge (mod 595 -avant la date de l'examen) daté de moins de 3 mois;
- Satisfaire aux lois sur la milice;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- Etre en possession un diplôme de l'enseignement secondaire inférieure en rapport avec la fonction à exercer ;

Ou une qualification en rapport avec la fonction à exercer;

Ou un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire inférieure ou au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré ;

Ou un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.

- Être dans les conditions APE ;
- Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures ;
- Réussir une épreuve de sélection.

Atouts:

• Une expérience professionnelle dans le domaine.

Régime et conditions de travail.

Régime de travail :

Temps plein (38h00 /semaine)

Horaire fixe:

Lundi: 7h54 à 12h et 12h30 à 16h; Mardi: 7h54 à 12h et 12h30 à 16h; Mercredi: 7h54 à 12h et 12h30 à 16h; Jeudi: 7h54 à 12h et 12h30 à 16h; Vendredi: 7h54 à 12h et 12h30 à 16h;

Type:

Contrat à durée indéterminée

Salaires:

Echelle de départ : D2 (CESI) –barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

Exemples:

✓ Salaire brut annuel sans ancienneté - temps plein :

15.022,36€ non indexé (index actuel : 2,1223) soit 2.656,83€ mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

✓ Salaire brut annuel 3 ans d'ancienneté - temps plein :

15.773,50€ à l'index 138.01 (index actuel : 2,1223) soit 2.789,67 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

✓ Salaire brut annuel 6 ans d'ancienneté - temps plein :

16.524,64€ à l'index 138.01 (index actuel : 2,1223) soit 2.922,52 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

Avantages:

- o 26 jours de congé annuel.
- Second pilier de pension.
- o Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC).
- Allocation de fin d'année.
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics.
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du

travail.

o Chèques Repas.

Epreuves de sélection.

Epreuve de sélection (50% au moins dans chaque épreuve et 50% des points au moins au total) :

 Une seconde épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction – pour la réussir, il faut obtenir 50%

Modalités de candidature.

Postuler par recommandé ou déposé auprès du Directeur général, contre accusé de réception **pour le 7 novembre 2025** au plus tard (date de la poste faisant foi) :

Ville de DURBUY Monsieur le Directeur général Basse Cour, 13 6940 DURBUY

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- 1. Curriculum Vitae;
- 2. Lettre de motivation,
- 3. Copie du diplôme
- 4. et, le cas échéant, documents permettant de justifier les années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du service du personnel, au 086/219.837